JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Associations et fondations d'entreprises

D.I.L.A
serialNumber=S6910003,CN=D-ILA - SIGNATURE
DILA,organizationIdentifier=NT-RFR-13000918600011,OU=00-02
13000918600011,O=DILA,C=FR
75015 Paris
2020-07-04 09:00:37

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

www.journal-officiel.gouv.fr

Associations | **Fondations d'entreprise**

Associations syndicales de propriétaires | **Fonds de dotation**

Fondations partenariales

Annonce n° 1916

78 - Yvelines

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture des Yvelines
DEMAIN VIRTUOSES - GOURDON FONDS
Objet : recevoir et gérer les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue de favoriser, soutenir, pérenniser, promouvoir et financer toute action d'intérêt général notamment culturelle ou artistique, visant à : venir en aide aux jeunes musiciens français ou étrangers ; faciliter la formation d'excellence du piano, ou de tout autre instrument de musique, à destination principalement de jeunes musiciens prometteurs ; transmettre les savoirs et savoir-faire liés à la musique, notamment par des Master Class ; promouvoir la diffusion et la valorisation du patrimoine musical et de la pratique d'excellence ; offrir un cadre de composition, d'interprétation et d'études à des musiciens, compositeurs, instrumentistes, chanteurs ; les aider à commencer une carrière à la sortie des CNSM (Conservatoire national supérieur de musique) en leur permettant de jouer dans les festivals ou salle de concert ; animer ou partager des espaces culturels, où seront organisés des concerts, Master Class, des festivals, des récitals et plus généralement, des manifestations et des activités artistiques et culturelles liées à la musique ; le fonds de dotation est opérateur et redistributeur
Siège social : 215, avenue Briens, 78670 Villennes-sur-Seine
Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : indéterminée
Date de déclaration : 15 juin 2020